

de Fife (Écosse). Des documents publiés par le journal *The Guardian*²¹⁵ démontrent que le financement de certains des 18 contrats d'équipement de sécurité suspects, au centre de l'enquête, était géré par la société Investec Trust, qui s'occupait de ces affaires depuis 2001 au travers de comptes ouverts à la HSBC de Guernesey et la Standard Chartered à Jersey.

Dernier coup de théâtre, le parlement kenyan a voté, en septembre 2007, une loi protégeant tous les députés et membres du gouvernement de toute poursuite pour des délits commis avant 2003, assurant aux corrupteurs de beaux jours devant eux²¹⁶. C'est dans ce contexte que la manipulation électorale par laquelle Kibaki comptait se maintenir au pouvoir, lors du scrutin du 27 décembre 2007, à mis le feu aux poudres. Les partisans du principal candidat d'opposition ont violemment contesté l'issue du scrutin et la répression policière a fait plusieurs morts. Le Kenya s'est alors enfoncé pendant plusieurs semaines dans l'engrenage d'une violence extrême, les forces politiques attisant les tensions ethniques, avant qu'un calme relatif ne revienne au printemps 2008.

215 David Pallister, 1 octobre 2007, « Fraud office inquiry into UK links to Kenyan cash and arms scandal », *The Guardian*.

216 Xan Rice, 14 septembre 2007, « Kenya's elite escape action over corruption », *The Guardian*.



Contexte

Le magazine *Forbes* estime la richesse de la famille Suharto à 4 milliards de \$, dans sa liste des personnes les plus riches du monde du 6 juillet 1998. L'ONG *Transparency International* l'évalue entre 15 et 35 milliards de dollars.²¹⁷ Selon certaines sources, la fortune familiale pourrait même approcher les 40 milliards de dollars²¹⁸, ce qu'ont dénoncé comme « sans fondement » les avocats de la famille. Quoi qu'il en soit, le clan Suharto compte parmi les plus riches familles du monde. Mohamed Suharto a dirigé l'Indonésie de 1967 à 1998, où il fut chassé du pouvoir. Sa fortune gigantesque provient en majorité de son empire de la presse et de toutes ses ramifications. Le clan Suharto détenait des participations dans plus de mille sociétés, dispersées à travers le monde : États-Unis, Pays-Bas, Nigeria, Vanuatu... Il avait également créé des fondations ou associations à vocation sociale pour détourner des fonds publics. Par ailleurs, la famille Suharto posséderait un ranch en Nouvelle Zélande d'une valeur de 4 millions \$ et un luxueux yacht de la même valeur. Le fils Tommy, ancien golden-boy, posséderait 75% de parts d'un terrain de golf et de 22 appartements à Ascot (Angleterre). Bambang, le deuxième fils, a un appartement luxueux à Singapour (8 millions \$) et une maison à Los Angeles (12 millions \$), à côté de la maison du troisième fils, Sigit (9 millions \$). A côté des biens immobiliers, la famille posséderait une véri-

217 Transparency International, 2004, *Rapport global sur la corruption 2004*, Berlin.

218 Voir Radio Canada, 16 septembre 1998, « Enquête sur la fortune de Suharto » et Richard C. Paddock et Paul Watson, 27 janvier 2008, « Indonesia's Suharto dies », *Los Angeles Times*.



table flotte d'avions long-courriers et de jets pour leurs besoins personnels.²¹⁹ Par ailleurs, les membres du clan Suharto ont toujours d'importantes parts dans des sociétés étrangères. Bambang Trihatmodjo a notamment des parts chez Nestlé, Siemens, Deutsche Telekom, mais aussi dans l'entreprise française Alcatel.²²⁰

Dans une conférence publique, le 9 juillet 1998, le général Suharto a nié avoir déposé de l'argent sur un compte étranger. « *Je ne possède aucun compte à l'étranger* », a affirmé à Djakarta l'ancien dictateur lors de sa première conférence de presse après sa retraite. Et de continuer : « *Quiconque peut trouver un compte étranger à mon nom doit m'en faire part. S'il veut, il peut garder l'argent, et je signerai même le chèque* ». Pourtant, selon une enquête du magazine *Time* en 1999, 9 milliards \$ lui appartenant auraient été transférés de comptes bancaires suisses à des comptes dans des banques autrichiennes.²²¹

En tout cas, il ne fait pas bon parler de la fortune de l'ancien dictateur : ce même magazine fut condamné par la Cour Suprême indonésienne, en 2007, à verser à l'ancien président Suharto plus d'un milliard de roupies indonésiennes (106 millions de dollars) de réparations pour avoir publié cette enquête, en mai 1999. À l'issue d'une enquête de quatre mois dans onze pays qui lui avait permis de tracer 15 milliards de dollars appartenant à Suharto et ses six enfants, *Time* alléguait que Suharto et ses enfants avaient amassé 73 milliards de dollars pendant son règne de 32 ans, mais qu'ils en avaient perdu la majeure partie lors de la crise financière de 1997 en Asie. Cette décision judiciaire fut immédiatement condamnée par Reporters sans Frontières, l'Alliance des journalistes indépendants (AJI) et la Fédération internationale des journalistes (FIJ), constatant que « *Suharto est toujours capable d'exercer autant de pouvoir auprès des organes du gouvernement de l'Indonésie* ». Après que le magazine *Time* a usé de tous les recours juridiques à sa disposition, trois juges de la Cour Suprême ont déjugé, le 16 avril 2009, le verdict initial de leur tribunal, estimant que l'enquête du magazine *Time* n'était pas diffamatoire et qu'elle « *restait dans les limites du code de l'éthique journalistique* »²²².

Procédures

Une commission d'enquête a été créée **en Indonésie** à la suite de ces révélations, mais elle n'a apporté aucun résultat probant, le procureur étant proche du clan Suharto. Différents responsables et organisations avaient, quant à eux, déjà exigé un blocage de possibles comptes en Suisse. Dès septembre 1996, la sénatrice suisse Ursula Bäumlín avait demandé, lors d'une séance de questions, comment le Conseil Fédéral s'y prendrait avec les probables comptes de Suharto, au cas où le dictateur serait renversé.

Le 14 mai 1998, l'ONG suisse Pain pour le Prochain a appelé la commission helvétique des banques à mener une enquête sur les possibles comptes de Suharto au sein de toutes les institutions financières suisses. Les réponses des autorités helvétiques ont toujours été négatives. Le Conseil fédéral suisse a expliqué, en novembre 1996, qu'il ne pouvait procéder à des recherches sur la fortune de la famille Suharto qu'en cas de demande formelle des autorités indonésiennes. La Commission fédérale des banques a expliqué en mai 1998 qu'une procédure n'était pas nécessaire car, conformément aux règles fixées, les instituts des finances suisses n'ont pas le droit d'accepter de l'argent dont ils savent qu'il

219 Selon R. Baker (*op. cit.*, p. 73), on trouve aussi des maisons des Suharto à Genève, Auckland, Queenstown, aux Bermudes, à Boston et à Hawaï. Ils avaient (et ont toujours probablement) des investissements en Ouzbékistan, au Portugal, au Soudan, en Guinée Bissau, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que d'innombrables comptes bancaires dans des paradis fiscaux : Curaçao, îles Caïmans, Panama, Bahamas, îles vierges britanniques, Gibraltar, Hong Kong, îles Cook, Vanuatu et Samoa.

220 Voir Raymond Baker, 2005, *Capitalism's Achilles Heel*, pp. 75-76.

221 Zamira Loebis, Jason Tedjasukmana et Lisa Rose Weaver/Jakarta, Laird Harrison/Los Angeles, Isabella Ng/Hong Kong, Kate Noble/London, 24 mai 1999, « Suharto INC. », *Time*.

222 "The story published by Time magazine was still within the boundary of the media code of ethics", propos rapporté dans "Indonesia Court overturns own verdict", 16 avril 2009, Deutsche Press-Agentur.

provient d'activités de corruption. En conséquence, aucune mesure n'a été prise en Suisse, ni dans aucun autre pays du monde, pour bloquer les comptes de l'ancien dictateur indonésien, un des plus grands kleptocrates de tous les temps. La famille Suharto a pu continuer à jouir de ses biens depuis 1998.

Le 3 août 2000, après deux ans d'enquête, un nouveau procureur général indonésien, M. Darusman, notifie à Suharto son inculpation pour corruption. Il est accusé d'avoir détourné 510 millions \$ de sept fondations caritatives. Une goutte d'eau par rapport aux milliards qu'on lui reproche d'avoir détournés ! Ultime rebondissement à l'ouverture du procès, le 28 septembre 2000, le tribunal indonésien juge Suharto inapte à comparaître à cause de son état de santé. Le 12 janvier 2008, peu avant la mort de l'ancien dictateur, le procureur général indonésien a annoncé l'abandon de la procédure judiciaire après un accord à l'amiable avec la famille Suharto. Le dossier sera réglé « hors tribunal », alors que l'État indonésien réclamait 1,4 milliard \$ de dommages et intérêts. Celui qui était surnommé « le père du développement » ne comparaitra donc pas devant la justice de son pays. Le fils Suharto, Tommy, a été lui aussi poursuivi pour corruption en novembre 2000, mais il a réussi à prendre la fuite peu avant son arrestation. Le 28 novembre 2001, il fut retrouvé et arrêté. En mars 2002, il a été condamné à 15 années de prison pour avoir tué un juge qui l'avait inculpé. Suite à des pressions, il est remis en liberté quatre ans plus tard. En mai 2007, la justice indonésienne a annoncé vouloir à nouveau poursuivre le fils de l'ancien dictateur pour une affaire de corruption. Dans les années 90, il aurait détourné des millions de dollars en détenant le monopole du commerce du tabac. Le gouvernement indonésien a également fait saisir des fonds appartenant à Tommy Suharto, notamment sur un compte domicilié à l'île de Guernesey, paradis fiscal battant pavillon britannique. C'est le seul descendant du dictateur poursuivi actuellement.²²³ La fille aînée du dictateur, Siti Hardiyanti Rukmana, dite « Tutut », se verrait bien succéder à son père. Après avoir longtemps contrôlé les très lucratives sociétés de péages d'autoroute du pays, elle s'est lancée dans la politique en créant son parti, le PKPB, pour les élections législatives de 2004.²²⁴

Au total, aucune restitution de l'argent volé par le clan Suharto n'a pu avoir lieu depuis 1998. Ce n'est pas faute de mobilisation populaire en Indonésie. L'économiste canadienne Patricia Adams, auteur d'un livre de référence sur la dette odieuse, souligne le travail colossal réalisé par des ONG indonésiennes qui, comme le Forum International pour le Développement de l'Indonésie - INFID, ont essayé de retrouver la trace des fonds utilisés par la famille Suharto. Elles ont ainsi réussi à obtenir des documents tendant à prouver que sur les 30 milliards \$ prêtés au régime Suharto entre 1966 et 1996 par la Banque mondiale, 10 milliards auraient servi des « intérêts personnels ».²²⁵ Leur démonstration est accablante pour les institutions financières et les États occidentaux, qui ont soutenu un régime qu'ils savaient criminel et corrompu. Beaucoup de prêts ont été réalisés sans consultation du Parlement indonésien. En 1997, un rapport de la Banque mondiale est venu confirmer que 20 à 30 % des budgets liés à des fonds de développement avaient été détournés. Joseph Hanlon, universitaire britannique, évalue la dette du dictateur Suharto à 126 milliards \$, une dette en majeure partie odieuse que le gouvernement indonésien continue à rembourser (14 % du budget de l'État consacré au service de la dette en 2001). L'ancien président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, qui fut ambassadeur des États-Unis en Indonésie de 1986 à 1989²²⁶, a demandé en mars 2006 qu'on étudie de plus près les créances de la Banque mondiale envers ce pays. Selon l'institution financière,

223 Agence France Presse, 21 mai 2007, « Indonesia to reopen Tommy Suharto probe ».

224 Stéphane Dupont, 11 juin 2004, « Kleptocrates sans peur et sans reproche », *Les Échos*.

225 Patricia Adams, février 2001, *The Concept of Odious Debt and its Relevance to Indonesia*, colloque sur la dette odieuse en Indonésie.

226 Plate-forme Dette & Développement, *Infodette*, 7 juin 2006, « Wolfowitz contre la corruption ».



Suharto aurait détourné de 0,6 à 1,3 % du PIB de l'Indonésie durant ses 32 années au pouvoir. On peut toutefois douter que les injonctions de P. Wolfowitz, qui dut démissionner de son poste en 2007 après avoir été mis en cause pour favoritisme, soient suivies d'effets.

Le dictateur indonésien a bénéficié d'une certaine influence au sein de l'élite politique jusqu'à sa mort le 27 janvier 2008. À l'annonce de sa mort, le principal parti politique indonésien, le Golkar, fondé par Suharto, a aussitôt demandé l'abandon de toutes les poursuites judiciaires visant l'ancien dictateur. En mars 2008, la justice indonésienne acquitte à titre posthume l'ancien président Suharto des accusations de détournement de fonds liées à l'une de ses fondations caritatives, mais condamne toutefois cette fondation, Supersemar, à verser quelque 110 millions de dollars à l'État²²⁷.

Les héritiers de Suharto sont également inquiétés, mais toujours protégés... Ainsi, en mai 2008, le ministère des Finances indonésien a intenté une action en justice contre l'un des fils de l'ancien président Suharto, qu'il accuse d'avoir détourné 400 millions de dollars des caisses de l'État. Tommy Suharto est soupçonné d'avoir bradé des actifs de la société Timor (qui devait fabriquer la première voiture indonésienne) à des entreprises lui appartenant, durant la crise financière de 1997. En février 2009, les juges du tribunal civil de Djakarta ont rejeté toutes les accusations. Ce jugement a été immédiatement dénoncé par des associations de lutte contre la corruption, qui y voient l'influence persistante de la famille de l'ancien dictateur, dix ans après avoir quitté le pouvoir.²²⁸

227 Reuters, 27 mars 2008, « Acquittement posthume pour l'ancien président indonésien Suharto ».

228 AFP, 11 février 2009, « Suharto blanchi ».



Iran

MOHAMMED REZA PAHLAVI (LE SHAH)

Mohammed Reza Pahlavi, le Shah d'Iran de 1941 à 1979, aurait détourné, selon l'UNODC, plus de 35 milliards \$. Au moment de sa chute, la lutte contre la corruption n'était pas un enjeu majeur des relations internationales. Les pays occidentaux n'ont ainsi pas fait grand-chose pour récupérer et restituer la fortune à l'Iran. Cependant, sous la pression de l'Iran, qui menaçait de retirer tous les actifs placés dans le monde occidental, les États-Unis puis la Suisse ont gelé les biens et avoirs détenus par le Shah. 12 milliards \$ auraient été gelés **aux États-Unis**, à la suite d'un *Executive Order* entre 1979 et 1981. Seuls 23,3 millions \$ le seraient encore²²⁹. **En Suisse**, les autorités iraniennes ont saisi la justice suisse pour saisir les biens immobiliers que possédait le Shah d'Iran. Un séquestre judiciaire fut prononcé en 1981 contre son chalet de Saint Moritz, loué à cette époque à Silvio Berlusconi... À ce jour, nous ne savons pas si ces biens ont été restitués.

229 United States General Accounting Office, septembre 2004, *Foreign Regimes' Asset*, Annexe 2, p. 35.